

ENTREPRISES/INNOVATION/R&D : La CCI Bourgogne Franche-Comté et la SATT Sayens signent une convention de partenariat

La [SATT SAYENS](https://www.sayens.fr/) / T : 03.80.40.34.80 (siège à Dijon/21), Société d'accélération du Transfert de Technologie qui a notamment pour mission de favoriser les liens entre la recherche publique de Bourgogne Franche-Comté et les entreprises, et la [CCI BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE](https://www.bourgognefranchecomte.cci.fr/) / T : 03.80.60.40.2, signent une convention de partenariat. Il s'agit de dynamiser l'innovation au sein des entreprises et au profit de celles-ci, en créant des passerelles entre les entreprises, et les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. La convention définit les modalités de leur collaboration pour permettre de faciliter et d'accélérer l'accès des entreprises aux laboratoires de recherche dans leur démarche d'innovation. Le rôle des CCI de Bourgogne Franche-Comté est de détecter et d'accompagner ces projets d'entreprises jusqu'au financement si besoin, celui de la SATT Sayens est d'identifier, accompagner et promouvoir les technologies transférables ainsi que les expertises R&D des laboratoires en vue de construire et animer la collaboration entre l'entreprise et le laboratoire identifié. <https://www.sayens.fr/>
<https://www.bourgognefranchecomte.cci.fr/>